

**Stratégie santé de la MSA :
Une ambition au service des populations agricoles et des territoires ruraux**

Bobigny, le 14 décembre 2022

La stratégie santé de la MSA, ambitieuse et volontariste, est au service de ses adhérents, des populations rurales et des professionnels de santé. Elle contribue au renforcement de la prévention et la promotion de la santé, à la résorption des inégalités d'accès aux soins et à la santé dans les territoires ruraux et à garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge du parcours de santé.

En tant que régime d'assurance maladie obligatoire du monde agricole avec 5,3 millions de ressortissants et opérateur de référence sur les territoires ruraux grâce à son guichet unique, son réseau de 13 760 d'élus bénévoles et ses 600 agences, la MSA a toute légitimité pour apporter des solutions comme acteur des politiques publiques en santé des territoires ruraux.

La MSA porte une politique de promotion de la santé et de prévention volontariste pour améliorer l'espérance de vie en bonne santé.

Au-delà de la mise en œuvre des programmes et actions définies par les pouvoirs publics, la MSA conçoit et déploie une politique de prévention répondant aux besoins propres des populations rurales et en partenariat étroit avec les professionnels de santé. Ces actions s'adaptent à tous les milieux (de vie, scolaire, professionnel, ...) et à tous les âges de la vie, en s'adressant notamment aux personnes sous-consommantes des soins ou en situation de précarité.

- *P'tits ateliers nutritifs (120 ateliers et 540 participants au premier semestre 2022) pour les jeunes parents ;*
- *Des ateliers d'éducation à la santé pour les seniors (5 711 participants aux ateliers mémoires en 2021, 2 120 aux ateliers vitalité, 898 aux ateliers Cap Bien Être, etc.) ;*
- *"Les Instants Santé" pour les personnes éloignées du soin (69 % des sous-consommateurs de soins y ayant participé ont réintégré le parcours de santé) ;*
- *La formation à l'éducation thérapeutique pour les professionnels de santé.*

La MSA contribue à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé dans les territoires ruraux.

Forte d'une expérience de longue date, la MSA œuvre pour améliorer le recours aux services de santé dans les territoires ruraux particulièrement isolés. Cet enjeu intègre à la fois l'accès physique aux soins, mais également l'accès aux droits et prestations en santé. Ces actions visant l'accès aux soins sont particulièrement pertinentes dans les territoires ruraux, les plus en difficultés, que la MSA connaît le mieux.

- *La MSA a accompagné en 2022 la création de 80 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et 39 Maisons de Santé Pluri-disciplinaires (MSP) ;*
- *La MSA favorise l'installation des professionnels de santé en milieu rural grâce à son dispositif Eductour.*

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA MSA favorise l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap, et soutient les aidants.

La MSA accompagne les ressortissants en perte d'autonomie ainsi que les aidants et anticipe les effets du vieillissement. Cette politique autonomie s'inscrit dans les priorités gouvernementales : prévention de la perte d'autonomie, accent mis sur le maintien à domicile, soutien aux aidants, lutte contre l'isolement. Ces actions assurées par la MSA, peuvent être menées en coordination avec les caisses de retraite et la CNSA.

- *La téléassistance : Présence verte (62.000 personnes relevées après une chute en 2021) ;*
- *Les résidences autonomie pour personnes âgées Marpa (198 structures en 2021) ;*
- *Les services à domicile avec Laser Emploi (5399 salariés intervenant à domicile en 2020) ;*
- *Le répit des aidants avec Bulle d'air (950 couples aidants/aidés en 2021) ;*
- *Les établissements d'accueil des personnes en situation de handicap, grâce au réseau Solidel (5000 personnes accompagnées chaque année par 74 organismes, dont 28 caisses de MSA).*

La MSA garantit la qualité et la pertinence de la prise en charge, à chaque étape du parcours de santé.

La MSA contribue à l'efficacité des parcours de santé en collaboration avec le régime général, notamment par son plan de gestion du risque. Elle sécurise également les dépenses d'assurance maladie selon trois axes de contrôle : sur les prestations ; sur le respect des procédures internes de gestion des demandes ; et envers les professionnels de santé et les établissements présentant des atypies dans les facturations. Des actions locales à l'initiative des caisses complètent le dispositif.

Pour consulter l'ensemble de la stratégie santé MSA, rendez-vous au lien suivant :

<https://www.msa.fr/lfp/strategie-sante-msa-2022>

A propos de la MSA

Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) représente le 2ème régime de protection sociale en France. Se distinguant par son organisation en guichet unique, la MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.